

Rumersheim-le-Haut

2019

Imprimé sur papier PEFC

Bulletin communal

Éditorial

Le mot du Maire



Sommaire

- 2. ■ Éditorial
- 4. ■ Bilan financier 2019
- 5. ■ Conseil Municipal des Enfants
- 8. ■ City stade
- 9. ■ Journée citoyenne
- 12. ■ Travaux
- 13. ■ L'ALSC devient Rum'Loisirs
- 14. ■ Association foncière
- 16. ■ L'art de savoir rebondir
- 17. ■ Musicien depuis 50 ans
- 18. ■ Nouveau véhicule d'intervention
- 19. ■ Rencontre avec le Colonel Grégory Allione
- 20. ■ Sapeur-pompier vétérán
- 21. ■ L'arrivée de la Huppe fasciée
- 22. ■ Les hirondelles sont de retour
- 23. ■ Juste et Récompense
- 24. ■ Parc Maïkan
- 26. ■ Le 50^{ème} anniversaire du Golf
- 28. ■ Collection de photos
- 29. ■ La tarte de Linz de Fernande
- 30. ■ Votre Théomédia
- 28. ■ L'année en images
- 34. ■ État civil



Chères Rumersheimois, chers Rumersheimois,

Nous vivons une drôle d'époque. Nos sociétés économiquement évoluées devraient tendre à une vie communautaire sereine... Or depuis une année ce sont des manifestations ininterrompues qui alimentent notre quotidien, constat d'un véritable bouleversement sociétal qui nous affecte toutes et tous.

De nombreux élus doutent également, voire baissent les bras. Car le bouleversement est présent à tous les niveaux. La gestion d'une collectivité est devenue très difficile et nous subissons une véritable « pression », en termes de lois restrictives, de baisse des dotations, de surcroît de réglementations... Le bon sens aurait-il disparu ?

Et pourtant, en y regardant de plus près, il fait bon vivre à Rumersheim-le-Haut. Notre Journée Citoyenne en est le symbole. Le temps d'un partage de compétences, de savoir-faire, de bonne humeur et de bonnes volontés, un véritable cercle vertueux se met en place, effaçant nos turpitudes quotidiennes respectives. Tel le village des irréductibles Gaulois, tous les participants s'affairent avec talent et ingéniosité pour leur communauté. C'est pour moi un témoignage fort qui me conforte dans mon engagement : une bouffée d'oxygène ! On pourrait presque y trouver des sources de mieux-être sociétal : partage, dialogue, bonnes volontés ... bon sens, qui ne nuisent à personne et profitent à tous.

Je remercie très sincèrement pour leur participation tous les acteurs de ce mouvement collectif citoyen et j'encourage celles et ceux qui hésitent encore à rejoindre le mouvement !

Tour d'horizon de l'année écoulée...

En ce qui concerne les travaux réalisés et en cours, nous avons attendu le remboursement de la FCTAV (Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) de la salle des sports, pour investir dans la rénovation de la sortie EST de la rue du Rhin et dans le city-stade, tant attendu. Ces travaux sont soutenus, respectivement, à

travers un fond de concours de 70 809 € provenant de la Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach et de 15 000 € du Conseil Départemental. Ce retour de FCTVA était également suffisant pour investir dans l'achat d'un nouveau véhicule avec remorque destiné au prompt secours des Sapeurs-Pompiers.

Le principal revenu pour notre commune provient de la carrière GSM qui est en fin d'exploitation et, comme vous le savez, une demande d'extension est en cours. Un avis favorable de la part des services de l'état assurerait la pérennité de notre village pour les 25 prochaines années. Mais, c'est devant cette incertitude que, cette année encore, nos investissements ont été modérés et très calculés. Nous avons entrepris le réaménagement du colombarium, remplacé la porte du dépôt d'incendie, poursuivi le remplacement des luminaires par de l'éclairage led rues Robert Schumann et du Général de Gaulle et, en collaboration avec l'association foncière, nous avons rénové des chemins ruraux. Deux radars pédagogiques seront également installés route Nationale.

L'état du toit de la salle des sports est très préoccupant. Les très nombreuses infiltrations présagent des malfaçons. Un constat d'huissier a été fait et un spécialiste a été engagé afin d'expertiser l'état général de la toiture.

Contraints de nous mettre dans la légalité vis-à-vis de la gestion des bâtiments communaux, c'est au mois de décembre 2016 que la commune avait décidé de lancer un audit. Ce dossier compliqué est maintenant abouti. Ce nouveau règlement d'utilisation des salles est en application et cette première année « expérimentale » nous prouvera le bien-fondé de ce changement. L'ALSC est devenue Rum'loisir avec sept sections ; les clubs de basket et de foot sont devenus des associations indépendantes. Je félicite et remercie toutes les associations pour leur investissement dans la vie communale et, comme cela a toujours été, la municipalité reste à leur écoute.

Sur le plan environnemental, nous avons poursuivi notre campagne de remplacement de l'éclairage public qui, je le rappelle, représente une réduction d'environ 70% de consommation électrique ; la concentration des faisceaux lumineux permet de mieux éclairer les chaussées et élimine la pollution lumineuse. Une nouvelle gestion des espaces verts a été entreprise et la tonte complète de certains îlots n'est plus systématique : une coupe "de propreté" est effectuée en périphérie des îlots et la partie intérieure laisse libre cours aux plantes sauvages. Cette nouvelle conduite nous permet d'observer la reconquête de ces étendues par une multitude d'insectes, papillons, abeilles... elles reprennent vie. Il faut également voir l'aspect économique de cette démarche : gain de temps pour nos agents, réduction drastique des consommations de carburant pour les tondeuses et diminution du bruit. Le projet de création du parc

Maïkan à vocation environnementale est toujours en cours et s'est poursuivi cette année par la création de l'Association Maïkan. Consciente de l'intérêt du projet pour notre Territoire, la Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach lui accorde tout son soutien. L'association ne manquera pas d'organiser une réunion publique d'information dès que le projet sera parfaitement établi.

Voilà trois ans que nous avons intégré La Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach et un des dossiers phare est celui du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avec toutes les contraintes prescrites par les lois qui nous imposent une nouvelle organisation urbanistique très restrictive. Nous avons défendu les intérêts de notre collectivité et de chacun du mieux possible. Ce nouveau PLUI devrait être en place le premier trimestre 2020, mais certains désaccords empêcheront de tenir ce délai. Au 1^{er} janvier 2020 notre POS (Plan d'Occupation des Sols) sera caduc et la réglementation applicable sera le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

J'émets une énorme inquiétude quant au devenir de notre historique S.I.A.E.P. Rumersheim-Bantzenheim (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable) qui fait depuis des décennies un travail exemplaire afin que nous puissions profiter quotidiennement d'une eau parfaitement potable à un prix plus que raisonnable. La loi nous impose aussi le transfert de cette compétence vers un E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Or, je pense que c'est un non-sens et que chacun devrait avoir libre choix concernant ce transfert. Pourquoi changer ce qui fonctionne à moindre coût ?

À la veille des élections municipales, je ne peux vous donner ma vision pour l'avenir, je terminerai donc mes propos en remerciant tous les citoyens impliqués dans la vie de notre village, les responsables des associations, le Conseil Municipal des Enfants, l'équipe pédagogique et du périscolaire, les responsables des parents d'élèves ainsi que tout le personnel communal.

J'adresse également tous mes remerciements à notre corps de Sapeurs-Pompiers, à la clique, à l'entente musicale ainsi qu'à la chorale, pour leur présence à tous les événements de notre commune.

Je présente mes plus sincères remerciements aux Conseillers Municipaux et particulièrement aux Adjoints. Une formidable équipe qui pendant ces six années s'est totalement investie et a fait un travail remarquable.

Merci à tous de m'avoir accordé votre confiance.

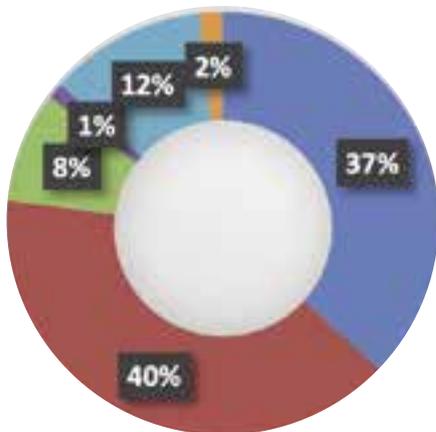
Chers concitoyens, je vous adresse tous mes vœux d'espoir, de sérénité, de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2020.

Thierry Schelcher

Bilan financier 2019

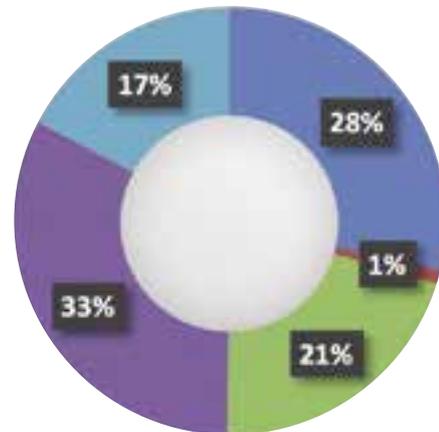
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général 308 132,59 €
- Dépenses de personnel 338 154,95 €
- Autres charges de gestion courante 69 583,28 €
- Charges financières 10 074,91 €
- Atténuation de produits 97 745,00 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sect. 14 873,46 €



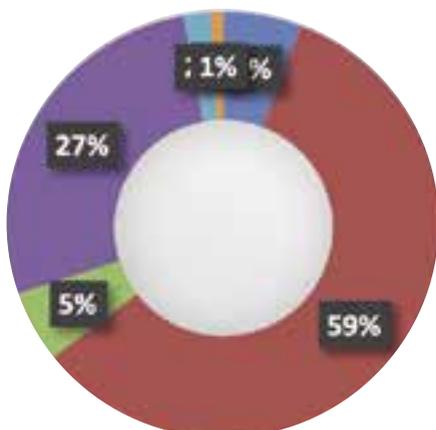
Dépenses d'investissement

- Autres dettes GFP de rattachement 71 954,57 €
- Frais d'études 2 622,00 €
- Voirie 52 113,14 €
- Agencements et aménagements 82 561,00 €
- Achats matériels et mobiliers divers 43 349,46 €



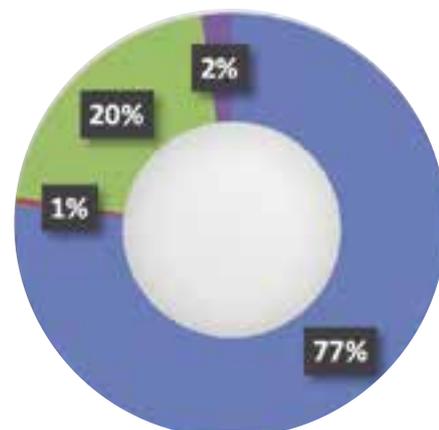
Recettes de fonctionnement

- Produits des services du domaine et divers 57 182,61 €
- Impôts et taxes 576 581,07 €
- Dotations, subventions, participations 53 782,94 €
- Autres produits de gestion courante 265 028,10 €
- Produits exceptionnels 19 962,03 €
- Atténuation de charges 9 000,00 €



Recettes d'investissement

- Dotations, fonds divers et réserves 509 755,70 €
- Subventions d'investissement 3 400,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 135 000,00 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sect. 14 873,46 €



Conseil Municipal des Enfants



■ *Le Conseil Municipal des Enfants mené par notre Petite Maire, Line Bader, a choisi de placer son action sous le signe de la solidarité et du cœur.*

Ensemble, ils ont décidé de mener, comme leurs prédécesseurs, une collecte à l'approche des fêtes de fin d'année pour récolter des couvertures et des vêtements chauds qui seront redistribués aux plus démunis par la Croix-Rouge de Réguisheim. Et pour offrir un Noël plus beau aux enfants défavorisés, ils ont organisé une collecte de jeux, livres et jouets, toujours en étroite collaboration avec la Croix-Rouge de Réguisheim, enchantée par les projets et le dynamisme de nos jeunes conseillers.

Plus tard, courant avril, le Conseil Municipal des enfants a souhaité partager un moment avec nos aînés lors d'une rencontre intergénérationnelle

bien orchestrée par la responsable du Club Rencontre, Mme Florence Baumann. Au programme, les enfants ont pu découvrir la belote et ses règles. Dispersés en plusieurs petits groupes, ils ont intégré des équipes où ils ont été chaperonnés avec beaucoup de pédagogie de la part de nos anciens pour mener une partie de jeu. Ils ont, après cela, posé des questions à tour de rôle, parfois drôles, parfois très sérieuses. Ils ont ainsi pu découvrir des anecdotes de la vie à Rumersheim-le-Haut, il y a des dizaines d'années, lorsque certains ont connu le village sans voitures, et les classes avec les filles d'un côté et les garçons de l'autre. Un échange d'une richesse inégalée, qui a permis de partager tant de souvenirs. Merci à tous pour ce beau moment.



Rencontre entre Conseillers Municipaux des Jeunes du Territoire



Rencontre entre Conseillers Municipaux des Jeunes du Territoire

Pour la quatrième fois, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach a organisé une rencontre entre les Conseils Municipaux des Jeunes du territoire le mercredi 3 juillet 2019. La Petite Maire de Rumersheim-le-Haut, Line Bader, et ses conseillers Clara, Maéva, Lou-Anne et Tom y ont bien entendu participé.

Les réjouissances ont commencé par la rencontre entre tous les Petits Conseillers de la Com-Com, suivie d'une promenade en barque sur le Giessen, à Biesheim, à la découverte de la faune et de la flore locales. Les jeunes ont pu profiter du beau temps lors du pique-nique organisé à midi. L'après-midi était quant à elle consacrée à la visite du MAUSA, le Musée d'Art Urbain et de Street Art de Neuf-Brisach. À leur arrivée, les Petits Conseillers se sont retrouvés avec leurs homologues des communes avoisinantes pour une photo de groupe avant de monter à bord de leurs embarcations. Tous les cinq n'étaient pas ensemble, une excellente

occasion pour eux de faire connaissance avec les autres jeunes élus. Ils ont pu observer, dans un calme reposant, la faune et la flore ainsi que les magnifiques berges aménagées de petites cabanes fleuries et bordées de roselières, saules, peupliers, oiseaux nicheurs...



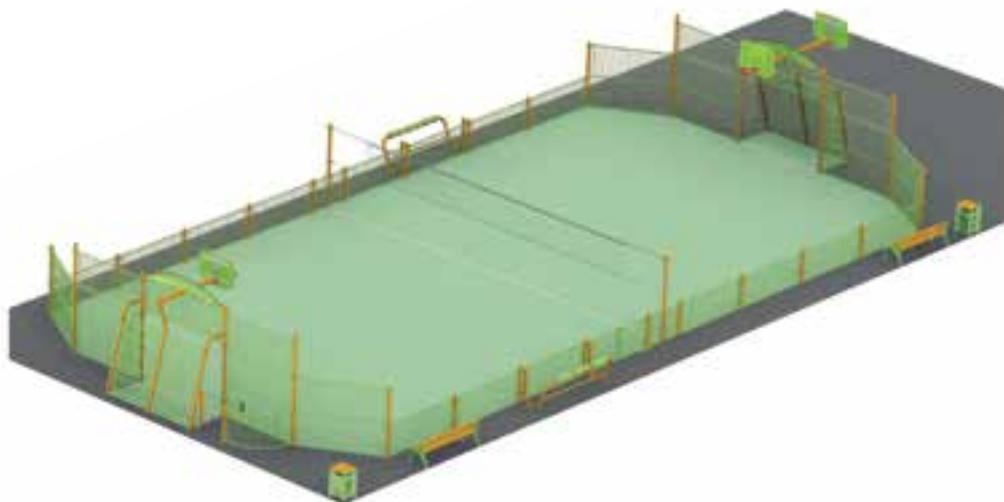


Après le repas tiré du sac, direction Neuf-Brisach pour la visite du MAUSA aménagé dans les remparts Vauban. Là, les Petits Conseillers ont été répartis en deux groupes : l'un s'est attelé à la réalisation d'un panneau de Street Art, tandis que l'autre découvrait, à l'intérieur des remparts, les œuvres produites par des graffeurs de renom. La fraîcheur des galeries était des plus agréables. Le guide leur a expliqué qu'il faisait venir des artistes du monde entier et qu'ils exécutaient leurs œuvres sur les parois à l'aide de bombes de peinture.

Chaque peinture avait une symbolique, un message que le guide leur a permis de décrypter. Puis ce fut au tour du deuxième groupe de graffer le panneau collectif. Grâce aux conseils du graffeur présent ce jour, les jeunes ont créé ensemble leur propre œuvre d'art. Une magnifique conclusion pour une journée placée sous le signe du faire-ensemble. Les derniers moments en commun ont été marqués par un goûter offert par la Com-Com, des jeux, et des chants entonnés à tue-tête. De l'avis de tous, « c'était une superbe journée ! »

Un City Stade pour nos jeunes

■ Le projet d'un city stade est évoqué depuis de nombreuses années à Rumersheim-le-Haut. En effet, en 2007, l'équipe municipale avait déjà étudié sa faisabilité sans finalement le concrétiser. Mais une enquête réalisée en 2016 auprès des jeunes du village a permis de mettre en avant leur volonté d'avoir ce type d'infrastructure dans la commune.



La municipalité décide alors de passer à l'action et d'investir dans ce projet pour la jeunesse qui pourra ainsi se retrouver autour de la pratique de différents sports en extérieur. En effet, il sera possible de pratiquer le football, le basketball et le handball sur un terrain de 24 mètres par 12 mètres en gazon synthétique. Deux poteaux multifonctions permettront d'installer un filet central pour le tennis, le volley ou encore le badminton. Un espace supplémentaire de 6 sur 11 mètres hors de l'espace clos sera aménagé d'un panier de basket, ce qui pourra laisser plusieurs groupes profiter des terrains en même temps. Les écoles seront bien sûr les bienvenues et pourront profiter de ce nouvel équipement pour leur cours d'éducation sportive.

C'est à côté de la Salle des Sports que le City Stade sera implanté, afin de pouvoir regrouper toutes les activités sportives en un seul lieu, mais aussi pour éviter toute nuisance sonore en l'écartant des premières habitations. Ce parc sera clôturé pour éviter que les ballons n'aillent dans les cultures avoisinantes.

Fin 2018, une commission municipale s'est penchée sur le projet. Elle a rencontré trois fabricants en vue de faire établir des devis

estimatifs nécessaires à l'appui des demandes de subvention. Une somme de 15 000 euros a déjà été attribuée à la commune par le Conseil Départemental du Haut-Rhin. Puis, l'équipe municipale est allée visiter différents city stades de la région afin de faire son choix au moment venu.

Un appel d'offres public a été lancé fin mai. L'entreprise Pontiggia de Horbourg-Wihr a été sélectionnée pour la réalisation de la plate-forme en enrobé pour un montant de 25 069 euros TTC, et les travaux d'aménagement de la structure Multisports ont été confiés à la société Husson de Lapoutroie pour un montant de 43 818,00 euros TTC.

Lors de la Journée Citoyenne du mois de mai 2019, un chantier a été dédié au décapage de la terre sur une surface de 500 m². À cette occasion, 300 m³ de terre ont été déplacés, et une pelle, un camion et deux bennes agricoles ont été mobilisés pour générer une économie de 4 000 euros. Déduction faite des subventions et de la T.V.A. récupérée, le coût total à charge de la commune s'élève à 45 000 euros. La fin des travaux est prévue pour l'été 2020.



Journée Citoyenne du 25 mai 2019

■ *L'édition 2019 de la Journée Citoyenne a encore une fois été un grand succès !*



Cette année, 17 ateliers étaient au programme de la journée : rangement, peinture, plantation, nettoyage et entretien, électricité, sanitaire, terrassement... Il y en avait pour tous les goûts, et les 160 rumeursheimois présents n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien les différents chantiers. Ils ont également pu compter sur le soutien des artisans, agriculteurs et entreprises de la commune sans lesquels ces

travaux, parfois de grande ampleur, n'auraient pu être réalisés.

À la pause déjeuner, la mise en bouche s'est faite par une dégustation de tartes flambées. Puis, ce ne sont pas moins de 45 kg de pâté en croûte chaud accompagnés de nombreuses salades préparées par des bénévoles qui ont été dévorés par des villageois affamés ! Il n'en fallait pas moins pour redonner des forces aux acteurs de la journée, qui ont poursuivi leurs efforts dans l'après-midi et jusqu'en début de soirée.

Les travaux menés ont permis à la commune de réaliser une économie estimée à environ 50 000 €. Mais au-delà de l'aspect financier, ce qu'il est important de retenir dans ce type d'action, c'est la cohésion de tous autour d'un but commun : améliorer et entretenir son cadre de vie, rendre son village agréable à vivre au quotidien.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette journée phare de la vie de notre village.

Le film de la Journée Citoyenne, comme tous les précédents, est disponible sur le site internet officiel de la commune et sur la chaîne YouTube « Mairie Rumersheim-le-Haut ».





Travaux

Éclairage public

Dans le cadre du programme d'économie d'énergie, la Commune a poursuivi son action et a remplacé 13 luminaires dans les rues Robert Schuman et du Général de Gaulle.

Les luminaires LED permettent d'économiser près de 70% de la consommation électrique. La déperdition lumineuse diminue également considérablement, l'éclairage étant concentré sur la chaussée. L'investissement de cette année a été soutenu par EDF à hauteur de 653 €.



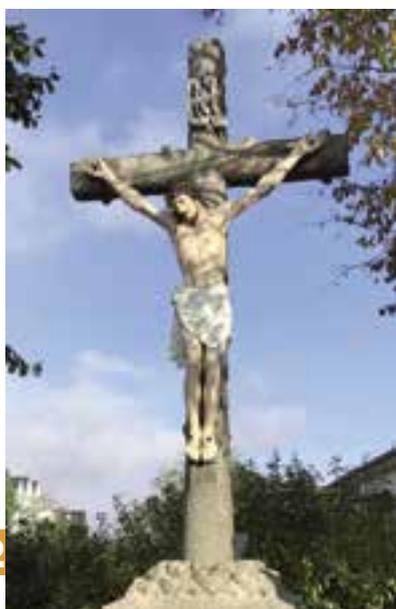
Caserne des pompiers

L'ancien garage de la caserne des Sapeurs-Pompiers a été réhabilité en un espace de vie qui leur est réservé.

Les travaux réalisés lors des journées citoyennes 2018 et 2019 ont été poursuivis par l'ensemble du corps tout au long de l'année. Du nouveau mobilier a été installé aux frais de l'amicale des Sapeurs-Pompiers et la Commune a financé la mise en place d'une nouvelle double porte sécurisée.

Patrimoine communal

Les travaux de rénovation de la Chapelle et du Calvaire de la rue de Blodelsheim ont débuté lors de la Journée Citoyenne 2019. Leur remise en état n'étant pas une mince affaire, des bénévoles ont poursuivi le chantier pendant l'été. La restauration de ce patrimoine communal est à présent achevée. Chacun est invité, au fil de promenades, à se rendre sur ces lieux qui invitent à la pause et au recueillement pour admirer la qualité du travail accompli. La commune de Rumersheim-le-Haut remercie chaleureusement Paul et Stéphane Bitzberger, Gérard Bodinet, Huguette et Patrick Kessler, Bernard Kieffer, Luc Meyer, Bernard Walter et Jean-Pierre Willig.



L'ALSC devient Rum'Loisirs

■ En 2018, pour éviter la dissolution de l'Association Loisirs Sports et Culture (ALSC), Sylvie Meyer reprend temporairement le poste de Présidente avec un nouveau bureau composé de Céline Furstoss, Vice-Présidente, Laetitia Walter, secrétaire, et Antoine Grandpierre, trésorier.



Cette année, faute de relève pour assurer la présidence et ne souhaitant en aucun cas faire disparaître 39 années de vie associative communale, Sylvie reprend à nouveau les rênes avec, à ses côtés, Florent Ott, Vice-Président, Maud Grosheny, secrétaire, et Antoine Grandpierre, trésorier.

Deux sections de l'ALSC, le basket et le football, prennent dorénavant leur indépendance pour devenir des associations autonomes se nommant respectivement « Basket Club Rumersheim » et « AS Rumersheim-le-Haut ».

Compte tenu des changements intervenus, le Comité élu cette année a donc décidé de changer de nom.

Ainsi, le 12 Septembre 2019, presque 40 ans après sa création à l'initiative de Jean-Pierre Goetz - alors Maire de Rumersheim-le-Haut -

l'ALSC fait peau neuve et s'appelle désormais Rum'Loisirs.

Rum'Loisirs est aujourd'hui composée de 110 membres, répartis dans sept sections : l'art floral, le badminton, le club rencontres du 3e âge, le Tai Chi, la peinture, la gym tonic et la gym douce.

Il est bien entendu un peu tôt pour Rum'Loisirs de reprendre à sa charge toutes les manifestations préalablement organisées par l'ALSC, comme par exemple le Marché aux Puces, malheureusement annulé ces deux dernières années.

En revanche, le Loto de Noël et le Thé Dansant seront maintenus et le Comité annonce d'ores et déjà que de nouveaux projets devraient bientôt voir le jour.



Association foncière

■ *L'Association Foncière de Rumersheim-le-Haut a été créée suite au premier remembrement de 1960. Le remembrement consiste en une opération d'aménagement qui permet de mettre fin au morcellement excessif de la propriété rurale par un système d'échanges obligatoires des parcelles. Lors de cette première opération, le nombre de parcelles était passé de 4 549 à 1 174.*

Par ailleurs, le remembrement parcellaire engendre une modification du tracé des chemins ruraux. Une Association Foncière (AF) doit donc être créée afin de gérer les travaux de voirie et d'équipement. Son objectif vise à s'occuper des chemins d'exploitation, à les rendre carrossables et à les maintenir en état. Elle gère collectivement des biens privés dans un but agricole.

L'Association Foncière est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du Préfet. Toutes les délibérations et tous les comptes sont visés par le commissaire de la République. Elle est gérée par un bureau qui règle les affaires de l'association par ses délibérations. Ce bureau est composé :

- du Maire (ou d'un conseiller municipal),
- des propriétaires dont le nombre total est fixé par le préfet et qui sont désignés pour 6 ans, pour moitié par le Conseil Municipal et pour moitié par la Chambre d'Agriculture,
- d'un délégué de la Direction Départementale des Territoires.

Le second remembrement, en 1988, a eu pour objectif principal un regroupement parcellaire en vue de l'électrification des puits d'irrigation, permettant ainsi de réduire leur nombre et de diminuer la longueur des réseaux électriques et hydrauliques. Comme tout remembrement, il facilitait également l'usage des machines agricoles et réduisait les déplacements des agriculteurs en regroupant leurs parcelles.

Financement

Pour réaliser les travaux, l'Association Foncière gère et fixe la redevance dont devront s'acquitter les propriétaires de terrains agricoles. Elle s'élève aujourd'hui à 9 euros par hectare, soit un budget d'environ 7 000 euros par an pour un peu moins de 800 ha. La comptabilité de l'AF est similaire à celle d'une commune, et les encaissements se font via le Trésor Public.

Les travaux, usage et partage des chemins

La remise en état du réseau, après le second remembrement, a coûté 44 000 euros. Des zones écologiques ont été aménagées pour la faune et la flore. À cet effet, l'ensemble des propriétaires a cédé 0,5% de ses biens pour créer ces réserves de biodiversité.

Aujourd'hui, la zone agricole compte environ 30 km de chemins ruraux dont 17 km goudronnés. Le bon état de ces voies est le fruit du travail de l'AF et de ses membres au fil des ans. À souligner que la bonne entente avec la commune, son soutien financier, ainsi que l'accès à un tonnage de matériaux issus de la gravière participent grandement à l'état des chemins ruraux. Pour cette raison - même si selon la législation, l'utilisation des chemins ruraux gérés par l'AF est destinée à l'usage agricole et pourrait lui être réservée - il est plus agréable pour chacun que ces chemins soient partagés et ouverts à tous.

À chaque utilisateur, donc, de prendre ses responsabilités pour que ce partage perdure dans la convivialité :

- aux promeneurs de garder à l'esprit que les chemins ruraux sont en premier lieu à usage agricole, qu'il convient de garder les chiens en laisse surtout en période de reproduction du gibier, et que l'usage de motos ou autres quads doit se faire à allure modérée,
- aux agriculteurs de faciliter les croisements en échange d'un petit sourire, de préserver l'emprise des chemins et de les maintenir aussi propres que possible, afin de maintenir leur stabilité et d'offrir gîte et couvert au petit gibier.

Pour rappel, c'est de l'entente entre la municipalité et l'association foncière qu'est né en son temps l'itinéraire cyclable partagé, autrefois chemin rural entièrement enherbé et à usage exclusivement agricole !



L'art de savoir rebondir

■ A la veille de ses 40 ans, le Basket connaît encore le frisson et l'émotion...

Depuis peu, cette section de l'ALSC a pris son indépendance et évolue maintenant dans le cadre d'une nouvelle association du nom de « Basket Club de Rumersheim », ou plus communément « BC Rumersheim ».



L'année 2019 aura été une véritable année de changement : un nouveau comité a été mis en place, orchestré par Céline Furstoss, née Walter, originaire du village et ayant évolué en Nationale 3 au FCM il y a quelques années. Elle succède à Isabelle Argast qui a donné de son temps et son énergie à ces équipes pendant de nombreuses années ! Cette dernière reste bien entendu impliquée dans la vie du club, notamment auprès des U9 Mini Poussins.

Le Basket, c'est une grande famille de « moustiques » (ou Schnaugga : sobriquet alsacien donné aux habitants du village) qui ne cesse de grandir et de partager sa passion pour la balle orange. Avec aujourd'hui plus d'une centaine de licenciés et de nombreuses manifestations à son actif, le BC Rumersheim représente surtout un cocon de vie et de partage autour du sport. On s'y retrouve les samedis, parfois toute la journée, entre amis, passionnés, avec toujours cette même envie : voir évoluer et se croiser les générations, partager des moments de plaisir et progresser ensemble.

Quand vous passerez devant la salle des sports en semaine ou le week-end, quand la lumière est allumée, arrêtez-vous, asseyez-vous, venez boire un verre avec tous ceux qui s'échauffent et qui partagent la même passion depuis de longues années à Rumersheim !

A noter en passant qu'il n'est pas rare de voir de jeunes basketteuses ayant fait leurs armes au village être ensuite appelées à développer leur carrière dans des clubs de plus grande envergure ! Dernières success stories en date, Zoé Obrecht et Lou Bitzberger, deux anciennes basketteuses rumersheimaises, faisant honneur à leur club d'origine puisqu'elles jouent maintenant en championnat de France U15 avec les Panthères de Mulhouse.



Le calendrier du basket est disponible sur demande, et dans le flash info mensuel distribué dans les boîtes aux lettres. L'actualité du Basket Club Rumersheim est également accessible sur leur page Facebook du même nom.

Musicien depuis 60 ans

■ *Aujourd'hui âgé de 72 ans, Pierre-Paul Thuet est sans conteste l'une des figures emblématiques de la société de musique « Concordia » de Rumersheim-le-Haut.*

Cet enfant du village a découvert sa passion pour la musique à travers le saxophone dès l'âge de 12 ans. Le directeur de la société de musique de l'époque, Armand Muller, s'en est rapidement aperçu et s'est empressé de contacter le jeune instrumentiste en herbe en lui remettant un exemplaire du bel instrument. C'est ainsi que le soir dans sa chambre, en écoutant des chansons à la radio, il se met à exécuter de nombreux morceaux en solo. Quelques mois plus tard, talent oblige, il se retrouve au milieu des musiciens chevronnés de l'harmonie pour de longues soirées de répétitions.

Pierre-Paul débute en 1962 une formation au métier de chaudronnier au lycée technique de la rue du Fil à Mulhouse. Durant son apprentissage, sa flamme pour la musique ne s'est nullement atténuée, au point qu'à l'âge de 16 ans, il fait la connaissance d'Antoine Schoeller, un accordéoniste expérimenté qui l'intègre tout de suite dans son petit orchestre composé de quatre musiciens.

Le moment clé de sa carrière musicale restera cependant sa rencontre avec Rino Lombardi, autre musicien très réputé dans la région. Ce dernier n'hésite pas un instant et l'intègre dans son groupe « The Rivers », qui deviendra plus tard le célèbre groupe « Rino Rivers ». Pierre-Paul y évoluera en tant que saxophoniste et guitariste-bassiste.

En 1977, Armand Muller relance l'harmonie, restée inactive durant une longue période, et crée en parallèle une école de musique. Elle est immédiatement placée sous la direction de Pierre-Paul qui l'assume bénévolement. Il ira au-delà de cette fonction en donnant, toujours bénévolement, des cours de saxophone et de trompette. Sans cesse sollicité, il dirigera l'harmonie de 1980 à 1985, juste avant l'instauration de « l'union musicale Fessenheim-Rumersheim ». Pendant de longues années, et dans le même état d'esprit, Pierre-Paul occupera de multiples fonctions au sein de la société.



En parallèle, de 1983 à 2001, il endosse trois mandats d'élu communal, dont le dernier au poste d'adjoint responsable des salles. Dans sa vie de musicien, de bénévole et d'élu, il a constamment bénéficié du soutien inconditionnel de son épouse, Christiane Wiedemann, et de ses deux enfants, Estelle et Hervé, musiciens eux aussi depuis leur enfance. Aujourd'hui, ses six petits-enfants, à l'instar de leur grand-père, sont des instrumentistes confirmés.

En plus de se consacrer à sa famille, Pierre-Paul, retraité depuis 2014, est un grand amateur de pêche, de jardinage, et de bricolage. Il n'a pour autant pas tiré un trait sur sa première passion : ses semaines restent rythmées par les répétitions du jeudi et du vendredi soir, suivies encore et toujours de sorties musicales, concerts et autres spectacles qui attirent toujours plus de mélomanes.

Nouveau véhicule d'intervention



■ Un nouveau véhicule d'intervention

Au fil du temps, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Rumersheim-le-Haut a su moderniser ses équipements et engins d'intervention.

Durant les années 60 et 70, le fourgon Peugeot « D4B », sobrement aménagé, a été très utile malgré son âge et sa vétusté. Au printemps 1990, peu après l'inauguration de la caserne, une nouvelle étape a été franchie avec l'acquisition d'un Véhicule de Première Intervention (VPI). Construit à partir d'un châssis de type Renault Master, le véhicule était plutôt bien adapté aux besoins du Centre d'Intervention et de Secours local. Équipé d'une citerne d'eau de 1000 litres, d'une motopompe autonome, d'un groupe électrogène et d'un mât d'éclairage, ce véhicule constituait à cette époque un grand bond en avant en matière d'équipement pour la caserne, malgré le fait que seuls les titulaires du permis poids lourd pouvaient le conduire, ce qui n'était pas sans inconvénient. En 2006, le VPI a été remplacé par un Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL). Dès lors, le VPI a été réaménagé en Véhicule Toute Utilité (VTU), lui permettant de la sorte d'assurer essentiellement le prompt-secours. Depuis quelques temps, ses capacités générales se sont avérées insuffisamment adaptées aux interventions. Il faut préciser que, hormis le FPTL, un deuxième véhicule est nécessaire afin de garantir toutes les sorties.

Ainsi, en étroite collaboration avec les Sapeurs-Pompiers, la commune a décidé de remplacer l'ancien VTU âgé aujourd'hui de plus de 29 ans. Leur choix s'est porté sur un véhicule polyvalent, à savoir un véhicule à quatre roues motrices équipé d'une remorque, apte à affronter les chemins ruraux peu fréquentés et dont les missions seront le prompt-secours ainsi que les interventions diverses, comme les destructions de nids de frelons ou les inondations. Après mûres réflexions, c'est un Pick-Up qui a été retenu. Outre ses performances tout-terrain, il est équipé d'une double cabine de cinq places et d'une partie arrière aménageable pouvant accueillir l'ensemble du matériel de secourisme. Pour compléter le dispositif, la remorque sera elle aussi aménagée. Ce véhicule ne dépassant pas 750 kg, seul le permis B est nécessaire !

La commune a acheté le véhicule au prix TTC de 47 921,24 euros et la remorque au prix TTC de 4 026,92 euros. Les aménagements quant à eux seront réalisés par les pompiers au moyen des fonds provenant des dons récoltés auprès de la population locale pour un montant de 9 840,00 €.

Les Sapeurs-Pompiers de Rumersheim-le-Haut et la Municipalité remercient chaleureusement les villageois pour leur soutien et saluent leur élan de générosité.



■ ***JSP - Rencontre avec le Colonel Grégory Allione Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France***

Samedi 13 juillet 2019, quatre membres des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), Jason Czarnecki, Quentin Deharbe, Lisa Furstoss et Célimène Sauvageot, ont participé à l'inauguration de la Maison de Formation de Jepsheim qui a été construite par l'Association des JSP, l'Amicale des Pompiers et l'Amicale des Vétérans de Jepsheim.

L'inauguration de cet exceptionnel outil de formation s'est faite en la présence du Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-

Pompiers de France, le Colonel Grégory Allione.

Pour nos jeunes, la journée a été une réussite notamment car ils ont pu poser pour une photo avec le Colonel Allione représentant les 195 000 Sapeurs-Pompiers de France et les 30 000 Jeunes Sapeurs-Pompiers.

D'ailleurs, le saviez-vous ? Le Haut-Rhin, avec ses quelque 1 300 Jeunes Sapeurs-Pompiers, âgés de 12 à 16 ans, dont environ 40% de filles et 60% de garçons, est le département français qui compte le plus de JSP !

À Rumersheim, actuellement, six filles et quatre garçons se sont engagés en tant que Jeunes Sapeurs-Pompiers.



■ Sapeur-pompier vétéran

Le corps et l'amicale des sapeurs-pompiers de Rumersheim-le-haut ont rendu un vibrant hommage à leur camarade, l'adjudant-chef Daniel Moutoussamy le 8 août dernier, précisément le jour de son 65^{ème} anniversaire. Les sapeurs-pompiers volontaires sont légalement tenus d'arrêter leur carrière à cet âge limite. Ce jour-là, pas moins de sept véhicules d'intervention, sirènes hurlantes, ont surgit dans l'impasse du Burghof où est domicilié le désormais vétéran. Une trentaine de soldats du feu, dont ceux des centres de Chalampé, Bantzenheim et Fessenheim, ont chaleureusement fêté les 44 années qu'aura passées Daniel Moutoussamy au service des sapeurs-pompiers volontaires.

Daniel s'était engagé dans le corps local le 1er novembre 1975, à l'âge de 21 ans. Il effectue un premier stage de « conducteur » au centre départemental de Mulhouse en 1976, où il retournera cinq ans plus tard pour suivre une formation de sous-officier. Le 13 juillet 1984, jour de la naissance de son fils aîné Éric, il est nommé sergent, puis sergent-chef en 1990, adjudant en 2014 et enfin adjudant-chef en 2017. La médaille d'argent avec rosette lui est décernée en 2012.

Durant sa carrière, il a évolué successivement sous les ordres du lieutenant Henri Muller, du capitaine Albert Ringler, de l'adjudant-chef Eric Diss et, depuis l'automne dernier, du lieutenant Michel Kuentz. Daniel a été le porte-drapeau du corps pendant plus de vingt ans et a assuré la fonction de secrétaire du corps et de l'amicale pendant une dizaine d'années.

La suite ? C'est tout en continuité : depuis la création de la section JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) par Éric Diss en 2001, Daniel est un des « animateur JSP » chargé de former les futurs soldats du feu. Il continuera de s'occuper des jeunes recrues ! Le jeune vétéran reste d'ailleurs engagé comme bénévole, en contribuant au bon fonctionnement du matériel incendie et en préservant ses activités au sein de l'amicale. Par ailleurs, il s'est récemment engagé dans l'« ESAL », une nouvelle unité regroupant des sapeurs-pompiers vétérans. Leur mission, strictement bénévole, consiste à mettre à disposition leur matériel et leur moyen de transport lors d'interventions, de formations ou d'autres manifestations organisées par les sapeurs-pompiers.

L'arrivée de la huppe fasciée

« Houp-houp-houp... Houp-houp-houp... »



Quel est cet étrange chant qui anime notre village au mois d'avril ? C'est celui de la huppe fasciée. Ces deux dernières années, au courant du mois de juin, une huppe fasciée semblait vouloir faire une pause migratoire de quelques jours à Rumersheim-le-Haut, sur un site qui lui semblait fort propice : verger, crottin de cheval - attirant la courtilière, un insecte faisant partie de ses mets de prédilection- mare...

Nous avons amélioré son biotope en posant six nichoirs fort accueillants dans des lieux favorables à son installation. Nos efforts ont été récompensés puisque le 21 avril, un mâle est arrivé. Il a chanté à tue-tête « houp-houp-houp » pour attirer une femelle, qui finira par le rejoindre dix jours plus tard. Après avoir choisi l'un des

nichoirs, le couple a donné naissance à un petit qui a pris son envol le 21 juin.

La huppe a la taille d'une tourterelle, elle vit dans les jardins, vergers, lisières de forêt et vignes et se nourrit d'insectes, chenilles, fourmis et larves. Elle vit essentiellement dans les pays du Sud, mais quelques spécimens se rendent en Europe de l'Ouest pour se reproduire puis repartent hiverner dans les pays plus chauds, comme l'Espagne, le Moyen-Orient, les pays du Maghreb...

Très sensible à l'environnement, elle avait quasiment disparu de nos contrées. Son retour est principalement dû à l'importante réduction de pesticides et à la création de biotopes assurant sa préservation.



11 juin - petit dans son nichoir



Adulte devant l'entrée du nichoir

Les hirondelles sont de retour



■ La finition de la base de l'hôtel est maintenant achevée et un panneau pédagogique a été installé à son pied.

Au plus fort de la saison, et à certains moments de la journée, on a pu observer un véritable ballet aérien ; ce qui nous a confirmé le bien-fondé de l'installation de l'hôtel lors de la Journée Citoyenne de 2018. En effet, ce ne sont pas moins de quatorze couples d'hirondelles qui ont niché cette année, contre sept l'an passé. En moyenne, un couple donne naissance à quatre petits et fait deux couvées par an, soit un total estimé à 56 petites hirondelles qui auront pris leur envol !

Pendant toute la période automnale, les hirondelles des fenêtres se regroupent pour partir en migration. Elles survolent la mer Méditerranée et le désert du Sahara pour rejoindre leur zone d'hivernage où elles trouveront nourriture et chaleur.

Par ailleurs, sur les six nichoirs à passereaux intégrés dans le pignon Est de l'hôtel, quatre ont été habités par des moineaux et un par des mésanges.



En jaune : la zone de nidification
En bleu : la zone d'hivernage



Juste et Récompense

■ Neuf ans après leur première venue à Rumersheim-le-Haut, les cigognes se sont une nouvelle fois installées dans notre village pour la période de reproduction. Le mâle « Récompense » est arrivé le 30 janvier, suivi le 9 février par la femelle « Juste ».



Arrivée de la femelle le 9 février

Dès leur arrivée, les cigognes travaillent avec acharnement à la consolidation du nid qui, petit à petit, prend de l'ampleur. A terme, le nid est plat, de forme circulaire avec un diamètre d'environ 1m20... et pèse environ 500 kg ! Le poids de l'édifice devenant important, des renforts y ont été installés.

Une fois le nid prêt, vient la période des amours. Quatre oisillons sont nés de leur union entre le 15 et le 20 avril. Instinctivement, les parents ont compris qu'ils ne pourraient pas tous les nourrir. Ils ont délaissé le plus faible pour s'occuper des trois autres, augmentant ainsi leurs chances de survie. Les cigogneaux

ont bien grandi et ont pris leur premier envol le 26 juin. Ils sont ensuite partis en migration le 15 juillet. Leur père les a suivis vers des terres plus chaudes le 28 août, tandis que la femelle s'en est allée le 4 septembre.

Pourquoi les cigognes ont-elles parfois les pattes blanches ?

Pendant les périodes caniculaires, les cigognes défèquent sur leurs pattes afin de les protéger du soleil : les fientes, de couleur blanche, réfléchissent les rayons et forment une couche de protection sur leurs pattes très exposées à la chaleur.



La femelle



Les cigogneaux



Le mâle

Parc Maïkan

■ *Bien que tributaire de l'activité de l'exploitant, le projet de création d'un parc autour de la gravière GSM est toujours d'actualité.*

Au terme de son exploitation, le site industriel entamera une deuxième vie sur le thème de la préservation du naturel et du développement durable avec de véritables enjeux économiques, éducatifs et environnementaux pour notre territoire.

- Un véritable Pacte Nature : renaturation du site industriel, espaces dédiés faune/flore, pôles de connaissances pour des passerelles de cohabitation entre activités humaines et préservation de la biodiversité
- Un haut-lieu expérimental, un haut lieu du tourisme responsable, un haut-lieu éducatif : un parc pour générer une nouvelle économie après l'économie

Le Parc Maïkan, projet de Territoire, est porté par la **Communauté de Communes Pays-Rhin-Brisach**. Celle-ci a fait réaliser une étude marketing qui démontre positivement l'intérêt général de l'activité. Afin de ne pas interrompre les travaux d'aménagements en cours, la CCPRB a voté un budget pour différents aménagements de berges et pour l'embauche d'un consultant qui étudiera un plan de gestion.



L'ASSOCIATION MAÏKAN

Créée le 16 février 2019,
l'association développe le projet du
parc et sera la gardienne de son
esprit philosophique.
Son but est d'orchestrer tous les futurs
intervenants du projet.

En 2020, l'association organisera
une présentation publique du parc.

Un site internet sera créé, vous
pourrez y suivre toute son évolution.

■ Renaturation du site 2019 : travaux des bénévoles

Aire « balbuzard pêcheur »

Toujours dans l'optique de pouvoir un jour accueillir ce spécimen rare qu'est l'aigle pêcheur, des perchoirs ont été installés. Le plus difficile aura été la mise en place du point haut qui culmine à plus de 20 mètres au-dessus du sol, nécessaire à l'oiseau pour qu'il puisse y surveiller son territoire. C'est grâce à l'intervention d'un grimpeur professionnel assisté d'une petite équipe, sur place à titre bénévole, que l'installation de ce point culminant a été possible.



- En début d'année, le niveau de l'eau de l'étang a été historiquement bas et la mare principale, zone de frayère et de roselières, était sèche. Deux pompes solaires ont été installées afin d'alimenter ce biotope précieux qui a aussitôt repris vie.



- 50 mètres linéaires de grillage de protection ont été mis en place dans la continuité des zones déjà protégées.



- Les fagots de bois protègent les rives de l'érosion et servent de refuge aux petits poissons et batraciens.



■ État des lieux de la biodiversité Observations et Naissances 2019

- Une grande première à Rumersheim-le-Haut : après une tentative de nidification infructueuse en 2018, un couple de grèbes huppés a donné naissance à trois petits. La patience a été récompensée !



- Vingt couples de sternes pierregarin ont niché sur le radeau qui leur est dédié.



- Trois nichées de canards morillon.
- Trois nichées de poules d'eau.
- Une nichée de goélands leucopnée.



Le 50^{ème} anniversaire du Golf du Rhin

■ *Le saviez-vous ? La commune de Rumersheim-le-Haut peut se targuer de la présence d'un parcours de golf international sur son territoire. Le Golf du Rhin fête son 50ème anniversaire cette année. Pour en savoir plus, rencontrez avec son directeur, M. Frédéric Neff.*

Quand le golf a-t-il été créé ?

Frédéric Neff : Le Golf du Rhin a été créé en 1969. Cette année nous avons fêté son 50^{ème} anniversaire. Il emploie 13 personnes à plein temps : huit jardiniers et cinq agents administratifs. D'une superficie de 72 hectares, il est implanté dans la région tri-nationale franco-germano-suisse, sur les communes de Chalampé et Rumersheim-le-Haut. Son parcours de 18 trous est situé en plein cœur d'une magnifique réserve naturelle, sur l'Île du Rhin.

Le golf est-il écologique ?

Le Golf du Rhin a été le premier golf de France labélisé GEO Certified Tm (Golf Environment

Organization) en 2012. Il se distingue par sa volonté affichée de protéger l'environnement et son action se manifeste au quotidien de différentes façons afin de dégager un bilan environnemental positif et économe en ressources, par exemple :

- les consommations d'eau en circuit fermé tendent à se réduire grâce à une utilisation plus précise et ponctuelle,
- le mulch est transformé en plaquettes. Ce composte est auto-suffisant, aucun fertilisant chimique n'est utilisé,
- le parc des machines est au fur et à mesure remplacé par des véhicules hybrides plus économes et moins bruyants,



- un potager a été créé et les légumes récoltés sont servis au restaurant qui est ouvert toute l'année aux membres et au public,
- les trois ruches installées produisent du miel - qui plus est de très bonne qualité,
- la faune et la flore sont inventoriés : oiseaux nicheurs, oiseaux de passage, moules et poissons des étangs, et les orchidées sont protégées,
- les deux étangs sont filtrés naturellement grâce aux plantes et aux poissons.

Qui sont les membres du golf ?

Le Golf du Rhin est international du fait de sa situation géographique. Les 750 à 800 membres sont français, allemands et suisses. Environ 50 tournois, mixtes ou non, sont organisés chaque année dans les différentes sections : juniors, ladies et seniors.

Qui peut accéder au golf ?

Le golf est ouvert 365 jours par an aux membres et aux visiteurs. Les habitants de Rumersheim-le-Haut bénéficient de la gratuité sur le parcours d'entraînement toute l'année, et d'un tarif préférentiel en semaine et le week-end. La pratique du golf au Golf du Rhin s'inscrit dans

une logique d'ouverture et de démocratisation. Ainsi, pour devenir membre, il n'est aucunement nécessaire d'être parrainé.

À quel âge peut-on commencer à pratiquer le golf ?

A tout âge, et peu importe que l'on soit un homme ou une femme. D'ailleurs, depuis de nombreuses années, les élèves de l'école élémentaire de Rumersheim ont la chance de pouvoir découvrir la pratique du golf dans le cadre de leur programme scolaire.

Les débutants sont les bienvenus et une initiation individuelle ou collective est dispensée par un moniteur diplômé. Le matériel est mis à disposition jusqu'à obtention de la carte verte qui donne accès à environ 90% des pratiques de golf dans le monde.

L'apprentissage est aussi adossé au programme rhénan de l'Université Populaire qui propose trois niveaux de formation au printemps et en automne.

Aucun de nos licenciés ne joue sur le circuit professionnel, mais qui sait, peut-être que l'un des 47 jeunes de notre école de golf sera le prochain Tiger Woods ! Agés de 6 à 18 ans, les élèves ont cours le mercredi ou le samedi et participent à de nombreux tournois.



Quelles seront vos prochaines grandes manifestations ?

En 2021 aura lieu au Golf du Rhin le Championnat d'Europe des plus de 70 ans. Plus de 16 nations seront présentes sur 15 jours. Cette compétition est ouverte au public, alors venez nombreux !

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.golfdurhin.com/fr/ ou par téléphone au 03.89.832.832

Collection de photos

■ Aimé Schwertz, l'historien de Rumersheim-le-Haut, est un passionné de son village, et par conséquent, un collectionneur. Pendant près de 20 ans, à titre privé, il a réuni plus de 130 photos de classes, 30 photos de conscrits et une centaine de photos de processions religieuses prises de 1915 à nos jours, qu'il conserve précieusement dans ses classeurs.

Son challenge, mais également sa fierté, est de réussir à mettre un nom sur presque tous les visages. Et s'il lui arrive de ne pas pouvoir identifier une personne, qu'à cela ne tienne, il contactera les copains de classe. Alors si vous possédez d'anciennes photos dont vous ne savez pas quoi faire, ne les jetez pas ! Elles pourront venir enrichir la collection d'Aimé Schwertz qui, après les avoir scannées, vous les rendra – peut-être même accompagnées d'explications exclusives !



1957 - École Élémentaire de garçons de Rumersheim-le-Haut

Dernière rangée : debout de gauche à droite :
1) Kieffer Etienne - 2) Maurer Bernard - 3) Lindauer Gilbert
- 4) Walter Michel - 5) Meyer Pierre - 6) Grotzinger Pierre
7) Meyer Paul
8) L'Instituteur : M. Bittermann Edouard

Rangée du milieu assis de gauche à droite :
1) Walter Jean-Paul - 2) Kieffer Bernard
3) Schoenauer Aimé - 4) Thuet Pierre-Paul
5) Goetz Jules - 6) Maurer Germain - 7) Tro François

Assis devant de gauche à droite : 1) Thuet Marcel
2) Grotzinger Gilbert - 3) Schwertz André
4) Gruntz Marcel - 5) Ehry Gérard - 6) Walter Jean-Marie



1957 - École Élémentaire mixte de Rumersheim le Haut

Dernière rangée : debout de gauche à droite : 1) Grosheny Joseph - 2) - Kieffer Jean-Pierre - 3) Koch Jean-Marie - 4) Thuet Bernard
5) Kettler Pierre - 6) Grotzinger Bernard - 7) Grotzinger Gaston - 8) Meyer Laurent - 9) Walter Richard

3ème rangée de gauche à droite : 1) L'Institutrice : Sœur Plautilla - 2) Walter Henri - 3) Kettler Pierrette - 4) Meyer Marie-Claire
5) Didelot Lucienne - 6) Bitzberger Marie-Jeanne - 7) Thuet Marie-Louise - 8) Prestel Jean-Louis - 9) Iffrig Jeannot

2ème rangée de gauche à droite : 1) Walter Adrien - 2) Bittermann Carmen - 3) Grosheny Béatrice - 4) Kettler Noëlle - 5) Thuet Adrienne
6) Meyer Marthe - 7) Prestel Christiane - 8) Haller Marie-Jeanne - 9) Grotzinger Valentine - 10) Litty Mariette

Assis devant de gauche à droite : 1) Hueber Jean-Jacques - 2) Thuet Joseph - 3) Goetz Roland - 4) Reithinger Denis - 5) Heller Alain
6) Heller Gilles - 7) Meyer Jean - 8) Grosheny Justin - 9) Grotzinger André - 10) Walter Bernard

La tarte de Linz de Fernande

■ Comme Proust et sa madeleine, nous avons tous en mémoire l'odeur et le goût d'un gâteau qui nous replongent avec nostalgie dans nos souvenirs d'enfance. Et il n'est pas rare aujourd'hui de trouver de nombreux foyers où sont entreposés des cahiers d'écoliers, remplis de notes manuscrites, rédigées par nos mères, nos grand-mères, dans le but de transmettre un savoir-faire culinaire familial à la génération suivante.

Nous remercions Fernande Collinet qui a accepté de dévoiler les secrets de sa recette de la Tarte de Linz, qu'elle détient elle-même de sa mère.

Ingrédients pour deux tartes de Linz de 24 cm de diamètre :

- 300 g de farine
- 250 g de margarine
- 180 g de sucre semoule
- 125 g d'amande moulue
- 125 g de noix moulue
- 3 œufs
- 15 g de cannelle
- un pot de confiture de fraises-groseilles
- une pincée de sel
- un peu de café



Étapes :

1. Mettez dans un saladier la farine et la margarine ramollie à température ambiante. Pétrissez avec les doigts pour obtenir une pâte de type sablée.

2. Ajoutez le sucre, deux œufs entiers, la cannelle, les amandes et les noix. Laissez reposer une nuit au réfrigérateur.

3. Étalez la pâte avec un rouleau à pâtisserie jusqu'à obtenir une épaisseur d'environ 8 mm. Utilisez une assiette comme gabarit pour découper un disque qui constituera le fond de la tarte. Faites glisser le disque sur un carton puis déposez-les dans un plat à tarte préalablement beurré.

4. Avec une partie du reste de la pâte, faites un boudin d'environ 1 cm d'épaisseur et déposez-le sur le pourtour de la tarte pour créer le rebord.

5. Tapissez la tarte de confiture sur une épaisseur d'environ 5 mm.

6. Étalez le reste de pâte et découpez-y avec une roulette des rubans d'environ 1 cm de largeur. Déposez-les sur la confiture en les entrecroisant pour laisser apparaître des losanges de confiture.

7. À l'aide d'un pinceau, badigeonnez la pâte avec un jaune d'œuf mélangé avec quelques gouttes de café.

8. Faites cuire 40 minutes à 180°C.

9. Laissez tiédir hors du four, puis une fois refroidie, renversez la tarte sur une grille pour la démouler.

La tarte de Linz se conserve facilement dans une pièce à moins de 22°C. Ne la mettez pas au réfrigérateur, elle durcirait.

Bonne dégustation

Votre « Théomédia »

■ À votre gauche, en entrant dans l'Église. Entrée libre. Les prêts sont gratuits aux heures d'ouverture de l'Église (7 jours/7 du matin au soir). Le conseil de fabrique présente son projet.



Qu'est-ce que cette « Théomédia » ?

C'est tout simplement un lieu au fond de l'Église où l'on peut trouver des ouvrages récents qui font état des réflexions contemporaines ou qui proposent des œuvres modernes pour jeunes et moins jeunes. Le but est de consolider la culture et, pour d'autres, la foi chrétienne. Nous avons fait le choix des œuvres les plus récentes pour montrer le dynamisme et la modernité de l'Église actuelle, ... un prisme sous lequel nous voyons rarement l'Église dans les médias.

Comment vous est venue l'idée d'une médiathèque ?

Lors d'une réunion, le conseil de fabrique a mis à l'ordre du jour un SWOT (cf ci-contre) : un constat et une analyse de l'état actuel de la paroisse. Au-delà des faiblesses et des menaces, il nous est apparu qu'il existait de nombreux points positifs et surtout des opportunités à saisir...



On observe en ce moment :

- de jeunes groupes de pop louange (Glorious, Open, Waouh,...),
- de jeunes auteurs compositeurs chrétiens (Grégoire, Grégoire Turpin, Natasha St-Pier...),
- des comédies musicales chrétiennes (Lourdes...),
- de jeunes auteurs chrétiens (Cédric Anastase, Jean François Kieffer, Fabrice Hadjadj, Denis Moreau...),
- des prêtres et des religieuses dynamiques (Frère Benjamin, Ronan de Gouvello, Mgr Aupetit, sœur Agathe...),
- des communautés religieuses vivantes et bien ancrées dans leur temps (la communauté de l'Émanuel...).

Pourquoi une médiathèque ?

Bien entendu, cela peut prêter à sourire à l'ère du tout numérique... D'ailleurs pour les inconditionnels du smartphone - dont nous faisons aussi partie à nos heures -, nous avons quelques trouvailles à partager. En fait l'idée était d'offrir un accès gratuit pour tous à des ouvrages qui restent, somme toute, assez onéreux. Une médiathèque permet d'offrir plus de choix à tous à moindre coût.

Pourquoi le nom de Théomédia ?

« Media » signifie étymologiquement « ce qui est placé au milieu » et theos signifie « dieu ». C'est une bibliothèque qui a pour vocation de placer au milieu de nous des œuvres d'auteurs chrétiens.

A qui s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse à toutes les personnes de Rumersheim-le-Haut et de la communauté de paroisses, voire des villages aux alentours.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Nous avons souhaité, dans un premier temps, privilégier nos jeunes de 3 à 15 ans mais de nombreux ouvrages s'adressent aussi à des adultes. On y trouve des BD, des romans, des témoignages, des réflexions, des CD de musique et des vidéos pour tous publics (enfants, ados et adultes).

De nouveaux projets ?

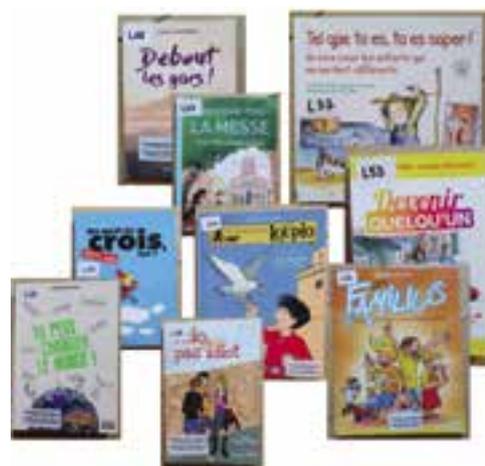
Oui, bien entendu. Nous aimerions :

- mettre en ligne, sur le site de la commune de Rumersheim-le-haut, la liste des ouvrages que l'on peut trouver à la Théomédia.

- mettre à disposition une boîte à revues mensuelles, hebdomadaires (le pèlerin, la vie, chemin d'éternité, famille chrétienne, l'invisible, l'écho des missions, entrepreneurs chrétiens...)
- partager sur nos lectures, nos découvertes sur la toile, nos expériences...
- former un groupe de prière et de réflexion...
- proposer à la vente des objets religieux.

Nous avons évoqué tout à l'heure notre goût pour le net. Pour conclure, nous souhaiterions partager avec vous quelques perles que l'on y a trouvées : certaines sont assez drôles, d'autres émouvantes, d'autres encore surprenantes mais elles méritent d'être vues, ne serait-ce que si vous êtes un peu curieux comme nous...

Le Conseil de Fabrique



■ Voici les liens :

Côté prêtres :

Frère Benjamin :

<https://pearl.famillechretienne.fr/Pretre-sans-tabou>

Ronan de Gouvello : Rocamadour : <https://youtu.be/piWR9HecNPU>

Ronan de Gouvello : Lourdes 2018 : mollusque et vertébré ? Prépare-toi : https://youtu.be/FxUGbkGfc_o

Cédric Anastase : <https://youtu.be/Z-IEDiUXExQ>

L'excellente parabole de Mgr Aupetit (archevêque de Paris) : <https://www.facebook.com/kto.television/videos/1841010605938381/>

Films :

La bande annonce du film «Si vous pouviez interroger Dieu» (2019) : <https://pearl.famillechretienne.fr/Si-vous-pouviez-interroger-Dieu>

La voix du pardon (2019) : <https://youtu.be/tjdjZKzETOY>

Chants :

King & Country, Amen : <https://youtu.be/jThYchneZvw>

BIGTY & MARKIS, Le king m'a validé : https://youtu.be/i7JYa27BKmw?list=PLUmE295806OGDIS6bF7SQaBqzTljo_fk5

Soeur Agathe, O prends pitié : https://youtu.be/ef_aZiVa_Hs

Natasha St-Pier & Angun, Thérèse, vivre d'Amour : <https://youtu.be/aAf6CEtalGM>

Célébrations avec des jeunes :

Glorious, Lyon centre : <https://youtu.be/UmGZSzc27Pk>

Glorious, FRAT 2017 : <https://youtu.be/sNnhSvylqM>

Glorious, 2016 : <https://youtu.be/TYPHVBjUGD4>

Témoignage d'une jeune journaliste :

<https://youtu.be/C9U5oY3u68c>

Comédies musicales (Lourdes sept. 2019) :

Eyma, Madame (Bernadette de Lourdes) : <https://youtu.be/BFXISzIq7aQ> et <https://youtu.be/67glCm25y0>

Eyma, Pourquoi moi (Bernadette de Lourdes) : <https://youtu.be/dSVnmQHxMPg>

Eyma, Allez dire (Bernadette de Lourdes) : <https://youtu.be/hxrel6Lg0ll>

Sarah Caillibot, Ma fille, (Bernadette de Lourdes) : <https://youtu.be/8JbWVDzBe178>

Les coulisses : <https://youtu.be/4qexjMQgtZk>



Le club de rencontre



CM1 et CM2 au Markstein



Stage Tai Chi



Balade musicale



Balade musicale



Concert de la chorale



Basket : l'équipe baby



Kermesse



Randonnée cycliste

État civil

MARIAGE 2019

Le 25.05.2019 Didier WIESER et Sandrine RIETSCH
Le 06.07.2019 David THOMASETTE et Pauline MOUTOUSSAMY
Le 27.07.2019 Pierre-Julien GENDRON et Alexandra NICOT
Le 24.08.2019 Jonathan GRZYMLAS et Laura BRANDNER

NAISSANCES 2019

Le 24.01.2019 Sacha KERN de Patrick KERN et de Claire GODINAT
Le 11.02.2019 Victor ESCALERA de Vincent ESCALERA et de Sarah THORR
Le 18.04.2019 Liano PLUTON de Mickaël PLUTON et de Julie ENGEL
Le 19.04.2019 Liam PARMENTIER de Guillaume PARMENTIER et de Charlotte WILHELM
Le 22.05.2019 Eléonore MAZÉ de Gilles MAZÉ et de Julie SATTELBERGER
Le 09.09.2019 Lina SAUPIN de Jérôme SAUPIN et d'Océane CORREIA
Le 24.10.2019 Joy DIEHLMANN BOSCH d'Alain DIEHLMANN et d'Aurélia BOSCH
Le 04.11.2019 Ilhan WITTIG AMMOR de Cédric WITTIG et de Nadia AMMOR
Le 09.11.2019 Lowen NICO de Frédéric NICO et de Julie PELLIEUX

Sacha KERN

Liam PARMENTIER

Victor ESCALERA



Liano PLUTON

Lina SAUPIN

Eléonore MAZÉ

Lowen NICO

Ilhan WITTIG AMMOR

Anniversaires



ANNIVERSAIRES À HONORER EN 2020

106 ans	Georgette KESSLER (doyenne)	07.08.1914
95 ans	Marie-Thérèse MAURER (au n° 14)	24.10.1925
93 ans	Albert MAEDER (doyen)	05.09.1927
90 ans	Marie-Thérèse MAURER (au n° 11)	26.03.1930
	Eugène KIEFFER	17.04.1930
85 ans	Pierre SCHOENAUER	16.03.1935
	Jeanine SCHELCHER	09.07.1935
	Rosalie MAEDER	03.09.1935
	Angèle FREY	12.11.1935
	Colette SCHOENAUER	02.12.1935
80 ans	Marie-Odile MAURER	28.03.1940
	René Martin MAURER	07.05.1940
	Christiane MAURER	20.08.1940
	Marie Reine GERGES	23.08.1940
	Maria Anna FIMBEL	20.12.1940
	Jean-Claude BANNWARTH	27.12.1940
75 ans	Marie Élise MAURER	25.02.1945
	Waltraud STOCKER	07.06.1945
	Marcel THUET	07.08.1945
	Nicolle GRISEZ	18.09.1945
	André FRANCK	19.11.1945

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

60 ans	Bernard et Solange GOETZ	16.04.1960
	Eugène et Marie-Rose KIEFFER	26.12.1960
50 ans	Albert et Paule MINET	04.11.1960
	Tommaso et Giovanna GIAMPORCARO	07.11.1970

Décès

DÉCÈS 2019

Le 15.01.2019	Jacqueline TURCO
Le 12.07.2019	Pierrette KETTLER
Le 25.07.2019	Jean-Jacques LITTY
Le 23.11.2019	Louis RIBSTEIN



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

Samedi 4 janvier, 18h :
Vœux du Maire à la salle des sports

Samedi 11 janvier :
■Crémation des Sapins au terrain de foot, organisée par le Football Club de Rumersheim-le-Haut
■Soirée dansante à la salle de musique, organisée par les parents d'élèves de l'école élémentaire

Samedi 18 janvier :
Soirée après-ski à la salle de musique, organisée par le Basket Club de Rumersheim-le-Haut

MAI

Samedi 2 mai :
Fête du Muguet à la salle des sports, organisée par les Pompiers de Rumersheim-le-Haut

Dimanche 3 mai :
Randonnée Cycliste à la salle des sports, organisée par les Pompiers

JUILLET

Samedi 4 juillet :
Soirée Paëlla organisée par les Pêcheurs, à l'étang du Grün

OCTOBRE ou NOVEMBRE

Date à confirmer :
Soirée Moules Frites organisée par le Football Club de Rumersheim-le-Haut

FEVRIER

Dimanche 9 février :
Cross départemental des Pompiers à la salle des sports
Dimanche 16 février :
Théâtre Alsacien à la salle de musique, organisé par la Musique Concordia de Rumersheim-le-Haut

MARS

Dimanches 15 et 22 mars :
ELECTIONS MUNICIPALES
Vendredi 27 mars :
Soirée « Only Girls » à la salle des sports, organisée par le Basket Club de Rumersheim-le-Haut

JUIN

Samedi 20 juin :
Soirée « Années 80/90 » organisée par le Basket Club de Rumersheim-le-Haut
Vendredi 26 juin :
Kermesse des écoles à la salle des sports

SEPTEMBRE

Date à confirmer :
Balade Musicale organisée par la Musique Concordia

DECEMBRE

Date à confirmer :
Fête De Noël Des Aînés
Samedi 19 Décembre :
Loto de Noël organisé par l'association Rum'Loisirs à la salle des sports